



DÉCLARATION À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

SEULE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POURRA ASSURER À TOUS L'ACCÈS AUX VACCINS COVID-19

La Journée Mondiale de la Santé est placée sous le thème « Pour un monde plus juste et en meilleure santé ». À cette occasion, l'Association internationale de la mutualité (AIM), qui regroupe des mutuelles de santé, des caisses d'assurance maladie et financeurs de soins de santé à but non lucratif de trois régions du monde, appelle à assurer un approvisionnement en vaccins abordables, accessibles et solidaires, à un déploiement adéquat des vaccins dans le monde et à une réflexion sur des aménagements de la protection de la propriété intellectuelle pour garantir l'accès universel aux produits de santé. Ces priorités sont à placer dans le cadre plus large de l'objectif de développement durable de couverture-santé universelle et d'accès à des soins de santé de qualité. Elles doivent être au cœur du futur traité international de préparation et de réponse aux pandémies que Charles Michel et les dirigeants mondiaux ont préconisé dans leur récente tribune.

“ La Journée mondiale de la santé de cette année marque un an après la déclaration de la pandémie de COVID-19. Alors que le monde est toujours aux prises avec le virus, nous nous félicitons du développement rapide et de l'autorisation d'un certain nombre de vaccins. Cependant, le déploiement et la montée en l'échelle de la production des vaccins est le défi d'aujourd'hui, afin de s'assurer que chacun ait accès aux vaccins tant attendus. En vertu du principe selon lequel “personne n'est en sécurité si tout le monde ne l'est pas”, nous devons aussi veiller à ce que chacun ait accès aux vaccins, sans inégalités d'accès entre pays, ainsi qu'à l'intérieur des pays. L'AIM et ses membres appellent à plus de solidarité internationale afin que les besoins non satisfaits soient comblés dans le monde entier. ”



Loek Caubo, Président de l'AIM

Des partenariats innovants pour accroître la production de vaccins et stimuler l'inoculation

La COVID-19 continue de causer des dommages importants dans les systèmes de santé, les sociétés et les économies du monde entier. Avec un bilan mondial approchant les 3 millions de décès depuis le début de la pandémie, la hausse des inégalités (économiques, géographiques, homme-femme...), la circulation accrue des variants et la lassitude des sociétés à l'égard des mesures de restriction afin de réduire les effets de la COVID-19, il est primordial de réduire l'exposition des sociétés à l'impact délétère de la COVID-19. La disponibilité et l'approvisionnement des vaccins COVID-19 et leur déploiement doivent donc rester la priorité absolue des agendas nationaux, régionaux et internationaux. La découverte et la commercialisation d'un certain nombre de vaccins COVID-19 en moins d'un an est un exploit considérable. Des partenariats novateurs sont à présent nécessaires pour accroître leur production, notamment par l'octroi par les détenteurs de brevets de droits de licence à des concurrents qui disposent également de lignes de production importantes. Nous avons besoin d'une plus grande capacité de production à travers le monde pour accélérer la vaccination de la population, ainsi que d'une communication transparente et équilibrée sur l'efficacité des vaccins.

Des engagements plus fermes pour garantir l'accès, la disponibilité et l'accessibilité financière au niveau mondial

La question du caractère abordable et de l'accessibilité des vaccins est cruciale. En vertu du principe selon lequel "personne n'est en sécurité si tout le monde ne l'est pas", nous devons veiller à ce que chaque pays ait accès aux vaccins, sans inégalités d'accès entre pays, ainsi qu'à l'intérieur des pays. Dans l'Union européenne l'achat de doses a été garanti par des accords préalables d'achat, mais tous les pays n'ont pas accès à un tel mécanisme. En Afrique et en Amérique latine, l'accès dépend largement des livraisons effectuées dans le cadre de la Plateforme COVAX. Le travail de COVAX est indispensable, mais son objectif de vacciner au moins 20 % de la population des pays bénéficiaires est insuffisant pour atteindre l'immunité collective. Nous avons donc besoin d'engagements plus fermes de la part des pays les plus riches à cet égard. Les gouvernements devraient envisager d'augmenter les objectifs de vaccination dans le cadre de COVAX, mais ils peuvent aussi s'engager à partager leurs doses excédentaires avec la Plateforme COVAX.

Débatte des flexibilités dans le cadre de la protection de la propriété intellectuelle pour améliorer l'accès aux vaccins

Une discussion est actuellement en cours au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce sur la renonciation aux droits de protection intellectuelle afin d'améliorer l'accessibilité financière et l'accès aux vaccins COVID-19. Cette discussion mérite une attention particulière car des solutions à long terme doivent être trouvées pour un accès durable aux vaccins contre la COVID-19 qui répondrait aux besoins non satisfaits existants. Aujourd'hui, l'accès aux vaccins contre la COVID-19 dans de grandes parties du monde dépend de dons et de solutions ponctuelles apportées par les pays les plus riches, ainsi que d'accords bilatéraux. Si ces solutions contribuent à la riposte gouvernementale contre la COVID-19 dans les pays dans lesquels elles sont déployées, elles ne permettront probablement pas de répondre à tous les besoins non satisfaits. Une dérogation intelligente aux règles de propriété intellectuelle dans le droit commercial, associée à un transfert de technologie pour aider à la fabrication des vaccins au plus près des besoins locaux, que ce soit pour la durée de la pandémie ou pour plus longtemps, pourrait contribuer à apporter des solutions plus durables aux dommages endémiques de la COVID-19.

Cette déclaration est adressée à tous les gouvernements ainsi qu'aux organisations régionales et internationales.

Fait à Bruxelles, le 7 Avril 2021

L'AIM (Association Internationale de la Mutualité) est la plus grande organisation internationale de payeurs de soins de santé à but non lucratif. Grâce à ses 55 membres issus de 28 pays, l'AIM offre une couverture santé à environ 240 millions de personnes dans le monde et à près de 200 millions de personnes en Europe par le biais de l'assurance maladie obligatoire et/ou complémentaire. L'AIM s'efforce de défendre l'accès aux soins pour tous par le biais d'une assurance santé solidaire et sans but lucratif. Sa mission est de fournir une plateforme permettant aux membres d'échanger sur des questions communes et de représenter leurs intérêts et leurs valeurs auprès des institutions européennes et internationales.



AIM

De plus amples informations: www.aim-mutual.org -Twitter: @AIM_healthcare

Contact: Thomas Kanga-Tona • thomas.kanga-tona@aim-mutual.org